

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JANVIER 2024 DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE CANTONS UNIS DE LATULIPE-ET-GABOURY

Sont présents :	Monsieur	Vincent Gingras, maire
	Monsieur	Xavier Mantha, conseiller n° 1
	Madame	Vicky Brunet, conseillère n° 2
	Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
	Monsieur	Benjamin Brunet-Duclos, conseiller n° 6
Sont absents :	Monsieur	Richard Moreau, conseiller n° 4
	Madame	Fanny Giroux, conseillère n° 5

MOT DU MAIRE

Bonsoir à vous tous et toutes,

Tout d’abord, en mon nom et au nom du conseil et des employés de la municipalité de Latulipe et Gaboury, je veux vous souhaiter une excellente année 2024. Que la nouvelle année soit remplie de joie de bonheur et de paix! L’année 2024 marque un anniversaire pour notre village. Nous célébrons le 100^{ème} anniversaire de la municipalisation de Latulipe. Il s’en est passé des choses en 100 ans! Nous allons trouver une manière de le souligner de façon plus officielle cet évènement historique. L’hiver s’installe enfin et les travaux pour la patinoire vont bon train. Les travaux de rénovation pour le nouveau bureau municipal ont débuté cette semaine! Enfin! Amusez-vous bien cet hiver et si vous avez le goût de vous impliquer, l’équipe de la fête des tuques aura sûrement besoin de bénévoles pour la fin de semaine du 10 février et pour la marche aux flambeaux en mars. Notre souhait, c’est que les citoyens de Latulipe participent en grand nombre aux activités organisées sur notre territoire. Sur ce bon conseil.

Lors de cette séance, les présents membres du conseil ont adopté deux règlements :

- Le règlement 24-01-01 concernant l’utilisation des conteneurs;
- Le règlement 24-01-02 établissant les règles applicables au paiement des taxes et autre compensations municipales qui met en place le nombre de six versements pour le paiement des taxes au lieu de 3.

De plus, des avis de motion ont été donnés pour adoption, à la séance de février, des trois règlements suivants :

- Règlement 24-02-03 concernant la réglementation et la tarification de la salle d’entraînement
- Règlement 24-02-04 déterminant le taux de taxe foncière et la tarification des services pour l’exercice 2024
- Règlement 24-02-05 concernant le traitement des élus(es) pour l’année 2024

Voici le compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

Lors de la rencontre du 19 décembre dernier, nous avons eu la visite de Monsieur Daniel Bernard qui est venu nous faire un bilan de ses actions en 2023. Il a bien entendu écouté nos doléances en ce qui concerne certaines problématiques que nous rencontrons lors de l’exécutions de nos projets. Inutile de vous dire que le MTQ n’a pas été épargné. Je l’ai informé de l’avancement de notre projet de réfection des canalisations et mentionné que le MTQ prenait beaucoup trop de temps à faire le suivi dans le dossier. Il a également été interpellé sur le fait que le ministère de l’environnement considère que le sol de plusieurs municipalités est contaminé à cause de la teneur en nickel trop élevé. Cette norme nous oblige à disposer de ces sols contaminés à grand coût. À suivre!

Les deux tableaux suivants font état des dépenses pour le mois de décembre 2023.

COMPTES PAYÉS - DÉCEMBRE 2023		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	9 023.16 \$	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement, Chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, Adjoint à la direction et Pompiers
Salaires des élus	5 156.36 \$	Salaire des élus et allocation de dépenses
La Capitale Assurance	1 064.87 \$	Assurance collective / Décembre
Revenu Québec	4 249.73 \$	Remises salariales / Décembre
Revenu Canada	1 403.37 \$	Remises salariales / Décembre
Hydro Québec	272.94 \$	Électricité / Éclairage public
" "	883.37 \$	Électricité/ Centre communautaire
" "	31.68 \$	Électricité/ Patinoire
" "	34.25 \$	Électricité / Entrepôt 13 Carrefour Sud
" "	787.61 \$	Électricité / 4 Principale Ouest
" "	291.16 \$	Électricité / Garage 6 Principale Ouest
Visa Desjardins	35.18 \$	Frais annuel
" "	172.50 \$	Permis de réunion (3) / Fête des Tuques
Bell Mobilité	285.98 \$	Cellulaires / Décembre 2023
Télébec	141.74 \$	Téléphone / Traitement eau potable
École du Carrefour	652.00 \$	Loyer point de services
Jean-Pierre Pépin	300.00 \$	Location bureau
Club de L'Âge d'Or de Latulipe	175.00 \$	Don / Diner de Noël 2023
Les Paniers de Noel du Témiscamingue	725.00 \$	Don / Paniers de Noël 2023
TOTAL	25 685.90 \$	

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - DÉCEMBRE 2023		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
AtkinsRéalis Stavibel Inc.	7 011.40 \$	Ingénieurs / projet ass. eaux usées* et projet réfection rue Carrefour Nord*
Bellehumeur Électrique	225.87 \$	Entretien chauffage / Centre communautaire
Bergeron Électronique	132.19 \$	Cadeaux / Noël des enfants
Deveau Avocats	1 326.75 \$	Dossier 4 B Princ. O. et dossier gestion des chiens d'un citoyen
Distributions Gironne Ltée	409.74 \$	Alternateur et lumière / Chargeuse-pelleteuse*
Étude Josée Fortin, Huissier de justice	254.44 \$	Livraison d'un avis à un citoyen concernant le règlement de nuisance portant sur la gestion des chiens
GLS Logistics Systems Canada Ltd,	21.24 \$	Frais de messagerie livraison
H2Lab Inc.	106.47 \$	Analyse d'eau potable
Imprimaction 2000 Inc.	362.17 \$	Carte de Noel 2023
J. Drolet et Fils Ltée	60.89 \$	Pellicule Glacier pour fenêtre / Salle d'entraînement
MRC de Témiscamingue	1 329.86 \$	Formation, mutations et contribution Refuge pour animaux
" "	892.92 \$	Sel et Calcium*
" "	1 389.80 \$	Pince de désincarcération, et projet avertisseur de fumée 2023
Municipalité de Béarn	827.80 \$	Achat d'équipements / Gestion des eaux
Municipalité de Fugèreville	9 141.82 \$	Formation pompier, habillement et pratiques
Pétrole Témis	289.11 \$	Essence / Génératrice – traitement eau potable
PG Solutions	4 791.01 \$	Contrat Entretien et soutien technique 2024
Quincaillerie de l'Est	891.66 \$	Essence / Camion et chargeuse-pelleteuse
	138.41 \$	Articles pour fête de Noël
	69.58 \$	Petit Outil et article divers / Garage*
Sam sur le pouce	816.32 \$	Repas de Noël des élus(es)
Service Informatique "Logitem" Inc.	144.27 \$	Sac porte document / Bureau
Ultramar	1 098.64 \$	Propane / Garage*
Xérox Canada Ltd	196.09 \$	Frais de location d'imprimante
Grand Total (Achat)	31 928.45 \$	
* Dépenses subventionnées		2024-01-09

Parmi les autres décisions accordées à la séance :

- Renouvellement du contrat d'assurance municipale
- Acceptation d'une entente avec le Réseau Biblio portant sur l'établissement d'un comptoir de services biblio
- Autorisation d'une nouvelle entente avec la MRC de Témiscamingue relative à l'application des règlements en urbanisme et l'acceptation des frais applicable à cette nouvelle entente
- Engagement envers la Corporation du Transport adapté du Témiscamingue concernant la subvention annuelle pour 2024
- Adoption des immeubles en vente pour non-paiement de taxes
- Autorisation d'achat d'un turbidimètre concernant le traitement de l'eau potable
- Autorisation des travaux de plomberie dans le cadre du projet d'installation du bureau municipal au 4, rue Principale Ouest
- Autorisation d'achat de publicité dans le journal Le Reflet portant sur la promotion de la Fête des Tuques et des sentiers forestiers
- Autorisation au *Comité Mouvement Rebondir* dans le cadre de prestations musicales pour les personnes âgées
- Octroi d'un contrat dans le cadre du projet de renouvellement du chauffage du garage municipal situé au 6, rue Principale Ouest
- Autorisation de procéder à une demande de subvention à Éco Performance dans le cadre du projet du renouvellement du chauffage du garage municipal situé au 6, rue Principale Ouest
- Autorisation portant sur une commandite de 100 \$ au comité du Centenaire du village d'Angliers

De plus, le rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle a été déposé. Il a été constaté qu'aucune problématique ou situation particulière n'ont été soulevés pour l'année 2023.

Il fut également question de l'officialisation par la commission de Toponymie du Québec du nom du « chemin de l'Érablière » et de la prochaine obligation, par le gouvernement du Québec, d'installer des compteurs d'eau.

La séance s'est terminée 20 heures 42 minutes.